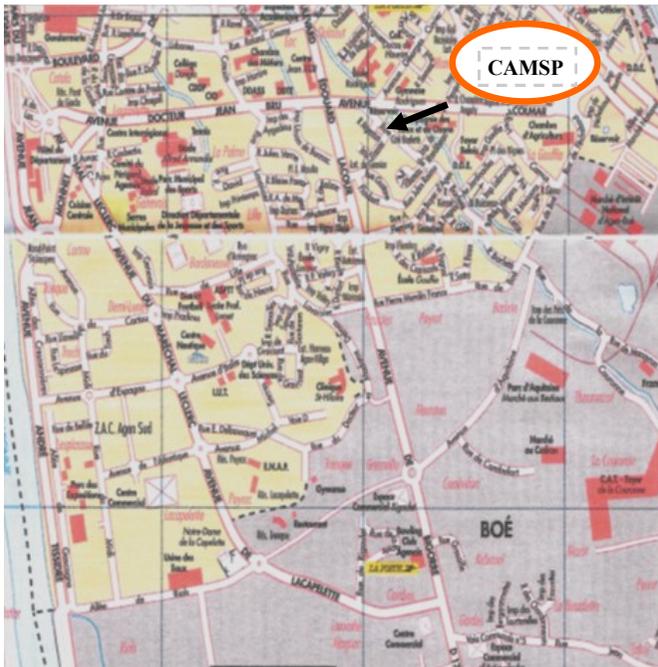


ACCUEIL

L'équipe pluridisciplinaire analyse la situation de l'enfant et ses difficultés au cours d'une phase d'évaluation comprenant des entretiens, consultations et bilans complémentaires. Au cours d'une réunion de synthèse s'élabore le projet thérapeutique individualisé qui est proposé à l'enfant et ses parents (ou ses représentants légaux).

Aucune participation financière n'est demandée aux familles.

Le financement du CAMSP est assuré à 80% par l'Assurance Maladie et à 20% par le Conseil départemental.



LES PROPOSITIONS DE SOINS

Toutes les interventions se font sur le mode ambulatoire.

En accord avec l'enfant et ses parents (ou ses représentants légaux) le projet thérapeutique individualisé peut comprendre les propositions suivantes :

- Prise en charge individuelle ou en groupe
- Prise en charge familiale (accompagnement parental, entretiens parents / enfant).

Le CAMSP travaille en partenariat avec tous les professionnels de la petite enfance : crèches, haltes-garderies, écoles, services sociaux, équipes PMI, praticiens de santé libéraux et hospitaliers, établissements spécialisés...



Association Laïque de Gestion d'Établissements
d'Éducation et d'Insertion

<http://www.algeei.org/>

CAMSP AGEN BARLETÉ

CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE



Document destiné à nos partenaires

*Cliquez ici et retrouvez
le film de présentation
du CAMSP d'Agen*



**Directeur médical
Dr Imad CHAABAN**

CAMSP

**Directeur administratif et pédagogique
M. Emmanuel LARDY**

SITE AGEN BARLETÉ

Médecin responsable : Dr Imad CHAABAN

Assistante sociale : Cécile MARTIN

Psychomotricienne : Isabelle LERAY

Orthophonistes : Sylvie CHELLE

Carole LIGOT

**Psychologues : Sonia DUCREUX
Perrine GALTIER
Nelly LOISEAU**

Éducatrice spécialisée : Estelle BERTHOUMIEUX

Coordinatrice : Maria Antonia LUQUE

36, rue de Barleté
47000 AGEN

Téléphone : 05 53 66 02 28

Télécopie : 05 53 47 20 15

Courriel : camsp.agen@algeei.org

Le secrétariat est ouvert
du lundi au jeudi
de 8h00 à 18h00 (17h le vendredi)

Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce assure la prévention précoce, le dépistage, le diagnostic et le traitement des jeunes enfants jusqu'à 6 ans susceptibles de présenter des troubles psychologiques ou du comportement, des difficultés de relation au sein de la famille, de développement psychomoteur ou du langage, d'adaptation scolaire ou sociale.

PÔLE ADMINISTRATIF

Secrétariat accueil :

Mme GALAN

Mme LUQUE

Mme OUAKI

Comptable :

Mme ASAADI

Transport des enfants :

Mme MONFRAIX